

ÉLECTRISONS MONTRÉAL

Stratégie d'électrification des transports 2016-2020

Montréal 

Mot du maire



Dans la foulée de la 21^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), Montréal veut se démarquer comme ville innovante en misant sur les nouvelles technologies et sur l'électrification des transports. La lutte aux changements climatiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre est un choix de société que Montréal entend affirmer.

À cet égard, en tant que maire, je confirme la position de Montréal comme chef de file du domaine de l'électrification des transports, contribuant à l'objectif de la Ville de réduire d'ici 2020 les émissions de gaz à effet de serre de 30 % comparativement au niveau de 1990. Plusieurs projets innovants sont proposés par l'administration municipale, regroupés dans ce document stratégique sur l'électrification des transports.

De plus en plus, les municipalités sont invitées à prendre un rôle plus important dans la lutte aux changements climatiques. Montréal entend agir comme modèle pour les autres villes à travers le monde. *La Stratégie d'électrification des transports* propose dix orientations afin de créer un environnement favorable pour l'innovation et la transition vers des énergies renouvelables et durables.

Afin d'effectuer un virage durable vers l'électrification des transports, Montréal mise sur une collaboration soutenue avec ses différents partenaires, notamment le Gouvernement du Québec.

Nous sommes persuadés que la mise en œuvre des mesures avant-gardistes proposées par la Stratégie offrira un contexte favorable à l'électrification des transports, innovateur, et qui assurera une meilleure qualité de vie à l'ensemble des citoyens tout en encourageant le dynamisme économique de la métropole.

M. Denis Coderre
Maire

Mot du responsable des transports



L'électrification des transports est un aspect de la mobilité permettant de lutter contre les changements climatiques tout en offrant un environnement de qualité pour ses concitoyens. Afin de pouvoir intervenir concrètement, la Ville de Montréal propose une Stratégie d'électrification des transports qui vient couvrir plusieurs domaines d'expertise de la Ville, pour s'assurer d'un changement concret et durable.

En plus des orientations pilotées par la Ville, l'administration municipale favorise l'adhésion des partenaires publics et privés à l'effort d'électrification des transports. À cet égard, il est bon de souligner la participation de la Société de transport de Montréal qui poursuit son objectif d'électrifier son réseau de transport collectif de même que le projet de Réseau électrique métropolitain de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Également, la Ville incite les fournisseurs de véhicules en libre-service à convertir progressivement leur parc en véhicules électriques, un projet qui va de pair avec le déploiement d'un réseau de bornes de recharge par l'administration municipale.

La Stratégie dresse un plan concret qui permet ainsi à la Ville de Montréal de s'affirmer en tant que précurseur de l'électrification des transports en Amérique du Nord. Les orientations exprimées dans la Stratégie permettent d'assurer un environnement de qualité pour les citoyens tout en favorisant un développement économique viable.

M. Aref Salem
Responsable des transports

Mot de la conseillère associée au transport – électrification des transports



La réduction de notre empreinte écologique en tant que société est un sujet qui me tient à cœur. À cet égard, je suis particulièrement fière que la Ville de Montréal se positionne comme leader avec l'adoption de la *Stratégie d'électrification des transports*.

Cette Stratégie annonce les efforts que la collectivité montréalaise est prête à mettre de l'avant pour assurer un environnement sain et un avenir prometteur pour nos enfants.

En plus des actions concrètes menées par la Ville comme le déploiement d'un réseau de bornes de recharge, Montréal entend agir comme facilitateur envers les entreprises vertes afin de créer un environnement favorable à l'innovation et au développement économique durable. L'administration municipale souhaite également montrer l'exemple en électrifiant sa propre flotte de véhicules de service.

En proposant dix différentes orientations regroupées dans une même stratégie, la Ville de Montréal tient à souligner son engagement en tant que municipalité afin de réduire sa dépendance aux hydrocarbures et de créer un environnement favorable à une mobilité durable.

Mme Elsie Lefebvre

Conseillère associée aux transports

Responsable de la stratégie d'électrification des transports

Préambule

Au terme de sa mission en France réalisée dans le cadre de la 21^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, M. Denis Coderre, a annoncé que la Ville de Montréal a endossé la *Déclaration du Sommet des élus locaux pour le climat*. Par cette déclaration, les élus locaux et régionaux des cinq continents se sont engagés collectivement à lutter contre le dérèglement climatique.

Montréal entend ainsi assumer son leadership sur la scène internationale dans la lutte contre les changements climatiques, dans un contexte où villes et métropoles élaborent un nouvel agenda urbain pour relever différents défis de portée locale et mondiale. Plus que jamais, les villes et métropoles ont un rôle clé à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, et les cibles fixées par les gouvernements nationaux ne pourront être atteintes sans la contribution de ces acteurs urbains. Les villes font effectivement partie intégrante de la solution, car elles peuvent mettre de l'avant des mesures concrètes qui permettront d'atteindre les cibles nationales.

Pour lutter contre les changements climatiques, Montréal s'engage à tout mettre en œuvre pour atteindre, d'ici à 2020, sa cible de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 30 % par rapport au niveau de 1990. Puisque les activités de transport constituent l'une des principales sources de GES au Québec, notamment à Montréal, cet engagement invite à une transition énergétique des transports afin de réduire significativement la consommation des énergies fossiles.

En matière de transport, Montréal compte faire cette transition énergétique en agissant sur trois axes, plus particulièrement :

- en misant sur le développement des transports actif et collectif, ainsi que sur une occupation du territoire dense et diversifiée, pour ainsi diminuer la dépendance à l'automobile et réduire le plus possible les distances à parcourir;
- en soutenant l'électrification progressive des véhicules privés et publics, afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles et d'utiliser plutôt une source renouvelable d'énergie, soit l'hydroélectricité;
- en faisant la promotion de la mobilité durable auprès de la population.

Les orientations en matière d'aménagement et la *Stratégie d'électrification des transports* s'inscrivent d'une part en continuité avec les orientations du Gouvernement du Québec et des partenaires. Elles prennent, d'autre part, appui sur le cap fixé dans les plans, stratégies et politiques de la Ville, à savoir :

- le *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*, lesquels viennent encadrer le développement du territoire de manière à intensifier et à diversifier les activités urbaines aux abords des points d'accès au réseau de transport collectif, tout en assurant la complémentarité avec les autres modes;

- le *Plan de transport*, lequel engage la Ville vers la mobilité durable et propose d'aménager des places de stationnement dotées de bornes de recharge électrique pour les véhicules écoénergétiques et les microvoitures;
- le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise*, lequel vise notamment à améliorer la qualité de l'air, à réduire les GES et à encourager l'électrification des transports;
- le *Plan d'action en développement économique*, lequel vise à accroître les retombées technologiques et financières de la transition énergétique pour ainsi accélérer le développement d'une filière locale en électrification des transports et en transport intelligent;
- le *Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre corporatives 2013-2020*;
- le *Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020*;
- la *Politique de stationnement*;
- la *Politique verte du matériel roulant*.

STRATÉGIE D'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS



La Stratégie d'électrification de la Ville de Montréal se décline en dix orientations stratégiques :

- 1** Intégration des besoins d'électrification des transports dans la planification et la gestion du parc immobilier de la Ville
- 2** Conversion du parc de véhicules municipaux thermiques vers des véhicules électriques
- 3** Mise en œuvre d'un plan d'action en développement économique visant le développement d'une filière locale en électrification des transports et en transport intelligent
- 4** Création d'un Institut de l'électrification et des transports intelligents
- 5** Électrification du réseau de transport en commun de la Société de transport de Montréal (STM)
- 6** Collaboration active à la réalisation du Réseau électrique métropolitain (RÉM)
- 7** Mise en œuvre des mesures d'électrification de la Politique de stationnement
- 8** Déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour appuyer la conversion progressive et souhaitée du parc automobile montréalais
- 9** Mise en place d'un cadre permettant le déploiement, par l'entreprise privée, d'un réseau de véhicules électriques en libre-service
- 10** Collaboration soutenue avec les partenaires publics et privés dans les initiatives d'électrification et la promotion de la mobilité durable, notamment le Gouvernement du Québec, Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Bureau du taxi et la Commission des services électriques de Montréal

1

Intégration des besoins d'électrification des transports dans la planification et la gestion du parc immobilier de la Ville



La Ville s'assure d'intégrer les besoins d'électrification des transports dans la planification et la gestion de son patrimoine immobilier. La démarche peut aussi bien se faire en amont de tout projet immobilier, par exemple en prévoyant de nouveaux points de recharge ou en exploitant le réseau déjà en place, ou se faire en aval dans le cas d'immeubles existants, autour desquels des éléments d'électrification des transports peuvent effectivement être installés.

Des bornes de recharge sont déjà en place dans des stationnements municipaux aux abords d'installations collectives ou sportives, pour répondre aux besoins des citoyens.

Dans le cas des immeubles municipaux existants, les éléments d'électrification des transports seront évalués et mis en place en fonction du plan de développement du parc de véhicules électriques municipaux et des besoins des usagers.

Aussi, dans tout projet immobilier municipal où un stationnement est prévu, des bornes de recharge électrique seront installées pour répondre aux besoins des usagers.

La Ville compte enfin enrichir son expertise ou contracter des professionnels compétents dans la définition des critères de mise en place et d'autres aspects techniques touchant l'aménagement des éléments d'électrification des transports.

2

Conversion du parc de véhicules municipaux thermiques vers des véhicules électriques



Montréal, en tant que propriétaire et gestionnaire d'un important parc de véhicules, passe à l'action. La Ville s'est effectivement dotée d'une *Politique verte du matériel roulant*, il y a quelques années. Cette initiative, une première au Québec, a donné des résultats probants au chapitre de la durabilité.

Outre la prise en compte des besoins des arrondissements et des services municipaux, la Politique se démarque par la réalisation d'un programme quinquennal de grande portée et ambitieux visant le remplacement graduel de près de 230 véhicules traditionnels par des véhicules entièrement électriques.

Dans la foulée des deux premières éditions de la *Politique verte du matériel roulant*, le parc de véhicules a connu une profonde transformation grâce à l'acquisition généralisée de véhicules de type sous-compactes écoénergétiques.

L'électrification du matériel roulant est par ailleurs amorcée. À preuve, plus d'une vingtaine de voitures électriques ont fait leur entrée dans le parc de véhicules municipaux à ce jour. En mars 2016, la Ville a aussi conclu une entente-cadre pour l'acquisition de 42 voitures tout électriques au cours des deux prochaines années, véhicules qui seront à la disposition des services municipaux et des arrondissements.

La *Politique verte du matériel roulant* est accompagnée d'un plan d'action qui se décline en quatre grands axes prioritaires :

- la motorisation appropriée selon le type de véhicules et de besoins, ce qui comprend l'électrification du parc;
- l'emploi de certains types de carburants écoresponsables;
- la sensibilisation, au sein des différents arrondissements et services municipaux, notamment par l'emploi d'une signature visuelle pour les véhicules et l'équipement tout électriques;
- une veille technologique pour repérer, tester et faciliter l'intégration de nouvelles technologies permettant d'améliorer le bilan environnemental.

3

Mise en œuvre d'un plan d'action en développement économique visant le développement d'une filière locale en électrification des transports et en transport intelligent



La *Stratégie d'électrification des transports* de la Ville de Montréal pourrait entraîner des retombées économiques substantielles. Elle se veut effectivement porteuse d'initiatives ambitieuses permettant d'accélérer la transition vers des modes de transport durables et non polluants.

L'électrification du parc de la Ville, les investissements de la Société de transport de Montréal (STM), le déploiement de bornes de recharge et les interventions en aménagement urbain sont quelques-unes des initiatives qui positionneront fort bien Montréal pour attirer des entreprises, des centres de recherche ou institutions intéressés par l'électrification des transports. Ces leviers se greffent à d'autres atouts majeurs que Montréal possède déjà et qui contribuent au dynamisme de ses entreprises. Montréal compte, entre autres, sur une main-d'œuvre qualifiée et abondante, sur la présence de quatre universités et de quatre écoles supérieures affiliées, de centres de recherche de calibre mondial et des grappes sectorielles dynamiques dans des domaines de pointe, ainsi que sur sa stratégie Montréal – Ville intelligente et numérique, qui fait déjà d'elle l'une des sept grandes villes intelligentes au monde, selon le Intelligent Community Forum (2016).

La Ville entend tout mettre en œuvre pour traduire ses investissements et ses efforts dans l'électrification des transports en retombées concrètes. Plus précisément, trois objectifs la guident :

- mobiliser les forces vives de la filière du transport électrique autour d'objectifs partagés;

- faire des initiatives en électrification des transports des leviers porteurs de retombées pour les entreprises et institutions locales;
- accroître l'attractivité de Montréal comme lieu d'implantation pour les entreprises et institutions dans ce secteur.

Soucieuse de maximiser les retombées économiques et technologiques de la transition énergétique, la Ville prépare l'élaboration et l'exécution d'un plan d'action pour le développement d'une filière véhicules électriques et véhicules intelligents. Ce plan permettra de déterminer les créneaux porteurs, les leviers d'action et les facteurs d'attractivité potentiels. Il orientera également la prise de décisions en matière de développement de la filière électrique.

La Ville planifie en outre d'organiser des vitrines technologiques et commerciales pour se donner accès aux dernières technologies et innovations en matière de véhicules électriques et de véhicules intelligents. Par ces vitrines, des entreprises montréalaises et québécoises pourront faire valoir leur expertise dans ces domaines auprès de la Ville.

La réalisation d'une veille technologique complétera le plan d'action en développement économique. Cette veille aura trois axes d'intérêt prioritaires, soit les infrastructures de recharge, les transports intelligents ou connectés, ainsi que les matériaux pour l'énergie et la communication.

4

Création d'un Institut de l'électrification et des transports intelligents



Dans la continuité du plan d'action en développement économique, la Ville entend travailler dès maintenant à la création d'un institut de l'électrification et des transports intelligents qui mettra à profit les atouts de Montréal comme Ville d'innovation dans ces domaines. L'institut misera sur la collaboration des partenaires, dont les universités et le Quartier de l'innovation, et sur la disponibilité de terrains à proximité du centre-ville, afin de créer un lieu de calibre mondial pour développer, expérimenter et promouvoir les innovations et les nouveaux concepts en matière de transport électrique et intelligent. Montréal veut offrir aux manufacturiers les conditions favorables pour expérimenter les nouvelles technologies et pour en accélérer la commercialisation. Un corridor d'essai sera créé et permettra d'effectuer des tests en situation réelle et servira de vitrine commerciale aux nouvelles technologies.

L'institut d'électrification et des transports intelligents aura pour mission de :

- favoriser une plus grande synergie entre les partenaires régionaux de la mobilité durable en matière de recherche et développement;
- stimuler la commercialisation des innovations et ainsi accélérer la croissance des entreprises;
- mettre en oeuvre le corridor d'essai en transport électrique et intelligent;
- développer des partenariats internationaux.

À terme, cette mesure est susceptible d'attirer davantage d'investissements dans ce domaine en plus d'accélérer la croissance des entreprises montréalaises.

5

Électrification du réseau de transport en commun de la Société de transport de Montréal (STM)



La Société de transport de Montréal (STM), l'organisme responsable de la planification et de l'exploitation du réseau de transport en commun de l'agglomération de Montréal, est un acteur incontournable du passage à l'électromobilité. Le métro de Montréal, en service depuis 50 ans, assure déjà 250 millions de déplacements en mode électrique annuellement.

La *Stratégie d'électrification 2016-2025* de la STM se décline en trois grandes orientations, soit :

- 1.** diminuer les émissions de GES par passager-kilomètre :
 - en remplaçant ses autobus au diesel par des véhicules hybrides, en attendant l'arrivée des autobus électriques (près de 1 000 entre 2016-2025);
 - en acquérant des véhicules de service électriques ou hybrides (2016-2025);

- 2.** bonifier l'offre de services en transport collectif électrique

- en mettant en service 52 trains Azur, dont 14 serviront à augmenter la flotte et le niveau de service (2016-2018);

- 3.** le réseau de surface

- en achetant uniquement des autobus électriques à partir de 2025 ou dès que la technologie le permet;
- en participant au projet pilote *Cité Mobilité* qui comprend l'achat de trois bus entièrement électriques et l'installation de deux bornes de recharge qui permettront de tester la technologie de la recharge rapide dans un contexte d'exploitation.

La STM entend ainsi être un facilitateur et accompagner l'industrie dans le développement d'une technologie tout électrique offrant le même niveau de service que les autobus au diesel.

6

Collaboration active à la réalisation du Réseau électrique métropolitain (RÉM)



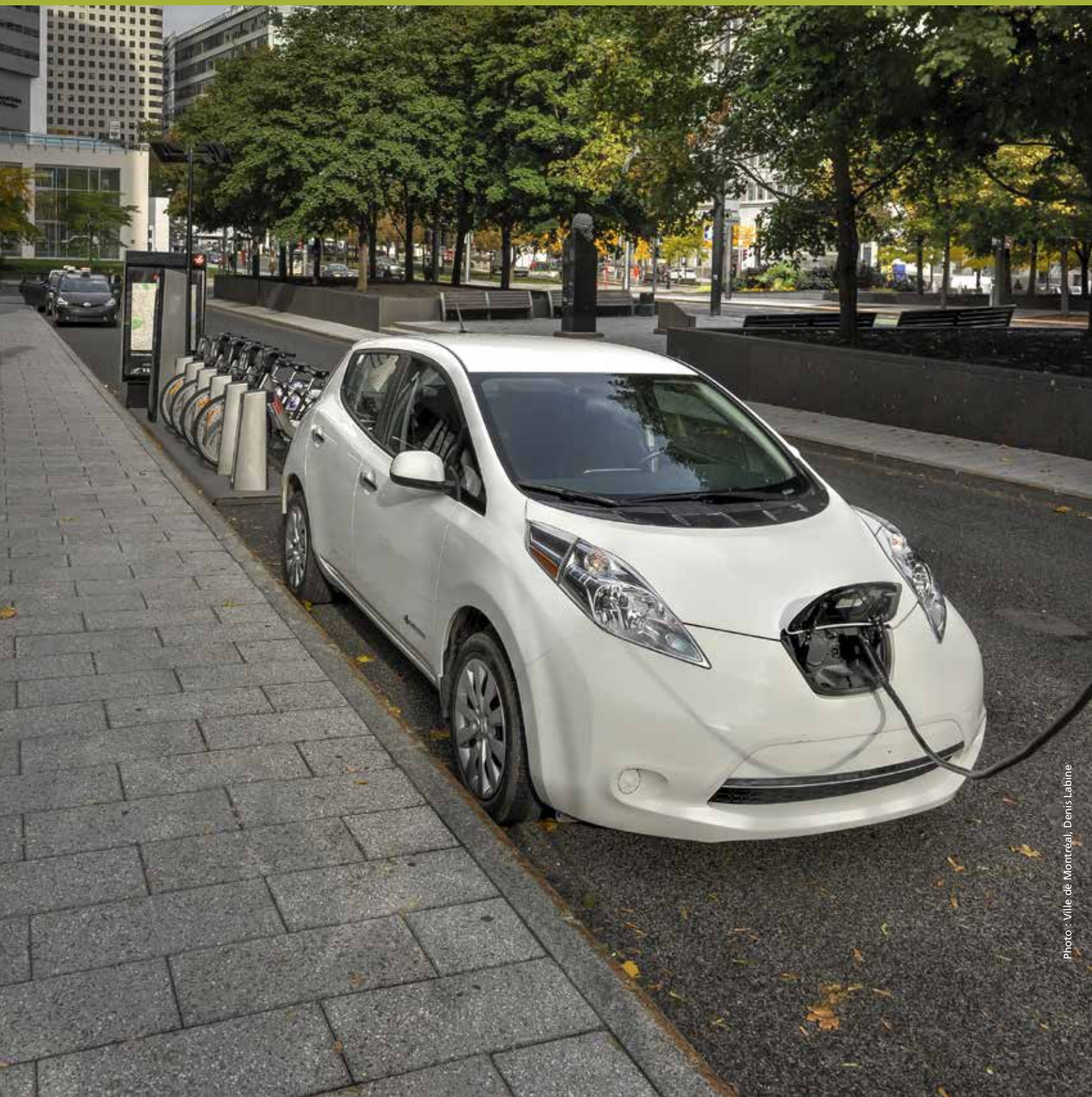
La Caisse de dépôt et placement du Québec a annoncé la réalisation du futur réseau électrique métropolitain (RÉM), qui reliera le centre-ville, l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, l'ouest de l'île, la Rive-Sud et la Rive-Nord de Montréal. D'une longueur totale de 67 km, ce réseau permettra une amélioration considérable de la desserte en transport collectif dans les secteurs concernés, et ce, en offrant un service bonifié en termes de temps de parcours, de fréquence et de niveau de confort des usagers.

Par la qualité du service qu'il offrira, ce projet favorisera le développement immobilier aux abords de ses 24 stations, ce qui contribuera à générer une nouvelle clientèle.

Jumelé aux actions du Gouvernement du Québec visant le prolongement des lignes bleue et orange du métro, le RÉM contribuera ainsi, dès décembre 2020, à augmenter de façon remarquable la proportion des déplacements en mode électrique.

7

Mise en œuvre des mesures d'électrification de la *Politique de stationnement*



La *Politique de stationnement* adoptée en juin 2016 met de l'avant des mesures associées à l'électrification des transports, en plus de la gestion du stationnement des véhicules électriques en libre-service (VLS).

Parmi les mesures proposées figurent l'aménagement de places de stationnement équipées de bornes de recharge sur rue destinées aux véhicules électriques, le développement de pôles de mobilité durable (vélos, BIXI, taxis, VLS, voitures électriques, autopartage) et la tarification combinée comprenant la recharge pour les véhicules électriques. La révision de la réglementation est par ailleurs envisagée, dans le but d'exiger l'aménagement d'espaces de stationnement pour les véhicules électriques, dans les stationnements privés et les projets immobiliers d'envergure, et l'implantation de bornes de recharge électrique dans ces immeubles.

La *Politique de stationnement* propose également d'évaluer la faisabilité d'un centre de distribution urbain. L'utilisation de petits véhicules électriques pour assurer la desserte du « dernier kilomètre » est au cœur de ce concept. Des places de stationnement seraient par exemple réservées aux utilisateurs de véhicules électriques. Par le biais de capteurs intelligents, les spécialistes de la livraison pourraient réserver une place de stationnement équipée d'une borne de recharge à proximité du lieu de livraison.

Toutes ces mesures de développement de la mobilité, de partage de la chaussée et d'encadrement réglementaire contribueront, à leur échelle, à l'atteinte des objectifs de réduction des GES.

8

Installation d'un réseau de bornes de recharge pour appuyer la conversion progressive et souhaitée du parc automobile montréalais



La Ville de Montréal poursuit l'installation d'un réseau de recharge pour les véhicules électriques privés, tant hors rue que sur rue, avec comme objectif d'offrir un réseau de près de 1 000 bornes de recharge desservant l'ensemble de son territoire d'ici à 2020.

Pour ce faire, la Ville a adhéré, en 2013, au Circuit électrique d'Hydro-Québec, premier réseau de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques au Canada, alimentées par l'énergie propre et renouvelable d'Hydro-Québec.

Dans la foulée de son adhésion au Circuit électrique, la Ville de Montréal a acquis plusieurs bornes de recharge de 240 volts, lesquelles sont majoritairement installées hors rue dans différents arrondissements de Montréal. Quant aux bornes de recharge sur rue, un projet pilote a d'abord été réalisé avec succès dans le centre-ville de Montréal. Or devant la popularité du projet, Montréal a entrepris de déployer d'autres bornes de recharge sur rue en s'éclairant des enseignements issus du projet pilote. Cette offre est complémentaire aux bornes de recharge installées à domicile et sur les lieux d'emploi par d'autres partenaires du Circuit électrique. S'ajoutera également l'implantation de stations de recharge rapide.

Dans un contexte d'innovation, l'installation de bornes de recharge sur rue fut une première en Amérique du Nord. Le déploiement des bornes

s'effectuera de façon progressive, mais à un rythme qui s'accélénera d'année en année. Dans un premier temps, la Ville de Montréal a entrepris d'installer un premier réseau de bornes au centre-ville et dans les quartiers centraux. Avec l'installation de plus de 100 bornes de recharge d'ici la fin de 2016, le centre-ville de Montréal offrira, et de loin, le plus vaste réseau du genre dans un centre-ville au Canada. Le déploiement dans l'ensemble des arrondissements montréalais suivra, dans un deuxième temps, au cours des prochaines années, pour être complété en 2020 avec plus de 1 000 bornes de recharge. En parallèle, l'installation de bornes de recharge hors rue se poursuit dans des stationnements publics.

Installer des bornes de recharge sur rue est un défi dans un milieu urbain densément construit, en particulier dans les arrondissements centraux de Montréal. Les bornes de recharge sont effectivement un nouvel élément de mobilier urbain qu'il faut intégrer au domaine public. L'esthétisme des bornes doit par exemple être pris en compte, outre les considérations purement techniques liées à l'installation. Ainsi, des ajustements doivent être apportés sur les bornes au design standardisé. Les critères de sélection des sites font également partie l'équation. Une coordination soutenue entre tous les partenaires est donc nécessaire pour la planification du réseau, son installation et l'entretien des bornes.

9

Mise en place d'un cadre permettant le déploiement, par l'entreprise privée, d'un réseau de véhicules électriques en libre-service



Montréal fait le pari de la mobilité intégrée, plus centrée sur la personne en déplacement que sur l'infrastructure, par la diversification et la complémentarité des modes de transport. Les Montréalais jouissent effectivement d'une offre de véhicules en autopartage depuis plus de 20 ans. Aussi, depuis quelques années, ils peuvent compter sur des véhicules en libre-service (VLS), dont certains sont tout électriques, pour combler leurs besoins de déplacement spécifiques et ponctuels, notamment dans les quartiers centraux de Montréal.

En 2015, Montréal a lancé un appel d'intérêt international pour favoriser le déploiement, par l'entreprise privée, d'un système de véhicules électriques en libre-service partout dans la ville. La démarche retenue visait à déterminer le modèle d'affaires le mieux adapté à la réalité montréalaise.

La Ville de Montréal a ensuite mis en place les conditions favorables à un tel déploiement, en établissant un cadre réglementaire qui fait appel à la contribution de plusieurs fournisseurs privés pour l'exploitation et la gestion du parc de véhicules électriques en libre-service. De plus, ce système de VLS pourra utiliser le réseau public de 1 000 bornes de recharge sur rue que la Ville déploiera.

Selon le rythme d'installation des bornes de recharge, les fournisseurs de véhicules en libre-service devront déployer progressivement des véhicules électriques dans leur parc. D'ici à 2020, quelque 1 000 véhicules électriques en libre-service seront en circulation à Montréal, voire plus.

10 Collaboration soutenue avec les partenaires publics et privés dans les initiatives d'électrification et la promotion de la mobilité durable



Pour maximiser l'impact de ses initiatives et réaliser des projets d'électrification complémentaires, la Ville mise sur une collaboration soutenue avec ses partenaires publics.

La Ville travaille d'abord avec le Gouvernement du Québec dans le cadre de son *Plan d'action en électrification des transports*¹, lequel vise à augmenter le nombre de véhicules électriques dans le parc automobile du Québec, à participer à la lutte contre les changements climatiques, à réduire la dépendance énergétique au pétrole et à contribuer au développement économique du Québec en misant sur une filière d'avenir et en utilisant l'énergie électrique disponible au Québec. Le soutien financier dans le cadre de ce programme aide à réaliser certaines des mesures mises de l'avant par la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal est, par ailleurs, appelée à collaborer avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et la future Agence régionale de transport (ART) dans la mise en œuvre de ces infrastructures majeures de transport collectif électrique.

Hydro-Québec représente également l'un des partenaires privilégiés de la Ville en matière d'électrification.

À ces partenaires se greffe le Bureau du taxi de Montréal, dont la *Politique sur l'industrie du taxi* propose de soutenir les démarches d'électrification d'une partie du parc de taxis et de limousines entreprises par le secteur pour augmenter le nombre de véhicules électriques d'ici à 2020, de même que pour accélérer la mise en place de bornes de recharge électrique.

La Commission des services électriques joue également un rôle important dans la mise en œuvre des différents projets municipaux.

Enfin, la Ville souligne et appuie les actions et les projets des partenaires privés en matière d'électrification, tel Téo Taxi qui constitue un acteur de premier plan en ce domaine.

¹ Gouvernement du Québec, *Plan d'action en électrification des transports 2015-2020*, Octobre 2015.

La mise en œuvre

La Stratégie d'électrification des transports de la Ville de Montréal touchant plusieurs dimensions du transport fait appel, en plus de l'appareil municipal, à la collectivité autant qu'aux partenaires institutionnels et privés.

Cette Stratégie mobilise l'expertise de plusieurs services municipaux, des arrondissements ainsi que de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM). Elle mise également sur la collaboration des partenaires institutionnels et privés, aussi engagés dans la transition énergétique vers des transports durables et sobres en carbone.

À cet effet, un système de suivi de la contribution de ces mesures municipales à la réduction des gaz à effet de serre sera mis en place, afin d'atteindre les cibles déterminées dans le Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020. Un volet reddition de comptes pourrait être intégré au suivi et dans le bilan de ce plan.

La Stratégie d'électrification des transports de la Ville de Montréal traduit le leadership dans la lutte contre les changements

climatiques que les citoyens attendent des villes et des métropoles. Les cibles fixées par les gouvernements nationaux doivent effectivement trouver écho dans des gestes concrets, comme ceux proposés dans cette stratégie, mis de l'avant par les villes qui font partie intégrante de la solution.

La Ville poursuivra globalement ses efforts visant à promouvoir l'électrification des transports et l'utilisation de modes de transport actif et collectif pour les déplacements des personnes auprès de la collectivité montréalaise.

Par les mesures mises en place, la Ville donne véritablement l'exemple pour encourager et développer l'électrification des transports et la mobilité durable. Or ces mesures, qui donnent concrètement le ton, pourront servir de tremplin aux partenaires privés et institutionnels.

Montréal affiche ainsi son leadership dans la communauté montréalaise et auprès des autres villes de la région métropolitaine, notamment au chapitre de la lutte contre les changements climatiques et de la réduction des gaz à effet de serre.

La stratégie est accompagnée d'un plan d'action à réaliser selon le calendrier suivant :

MESURES	HORIZON
Intégration des besoins d'électrification des transports dans la planification et la gestion du parc immobilier de la Ville	EN CONTINU
Conversion du parc de véhicules municipaux thermiques vers des véhicules électriques	2016-2020
Dépôt du plan d'action en développement économique	2016
Création d'un institut de l'électrification et des transports intelligents	2016-2017
Société de transport de Montréal <ul style="list-style-type: none"> • remplacement des autobus au diesel par des véhicules hybrides • acquisition de 52 trains Azur • électrification du parc d'autobus • participation au projet de démonstration Cité Mobilité 	2016 et suivantes 2016-2018 2025 et suivantes 2017-2019
Réalisation du Réseau électrique métropolitain (REM)	2016-2020
Mise en oeuvre des mesures d'électrification de la Politique de stationnement	2016-2020
Déploiement d'un réseau de bornes de recharge <ul style="list-style-type: none"> • centre-ville et quartiers centraux • ensemble du territoire 	2015-2016 2017-2020
Déploiement du réseau de VLS tout électriques	2016-2020
Collaboration avec les partenaires dans les initiatives d'électrification	EN CONTINU
Évaluation de la contribution des mesures de la stratégie à la réduction des GES	ANNUEL

Publié par la Ville de Montréal
Service de la mise en valeur du territoire
Direction de l'urbanisme

303, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 3Y8
Canada

ville.montreal.qc.ca/urbanisme

Dépôt légal
2^e trimestre 2016
Bibliothèques et Archives
nationales du Québec

978-2-7647-1441-6
Stratégie d'électrification des transports 2016-2020
Imprimé, Français

978-2-7647-1442-3
Stratégie d'électrification des transports 2016-2020
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal,
Service des communications
13796 (06-16)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier recyclé



